

CEP des actifs franciliens : Tingari mise sur la proximité

26 Mars 2020

Bénédicte Guesné - Directrice, Tingari



Choisi par France compétences pour développer le recours au Conseil en évolution professionnelle (CEP) des actifs du secteur privé, le cabinet RH Tingari ambitionne à terme d'accompagner plus de 100 000 Franciliens par an.

« Nous avons fait le choix de l'hyper proximité avec 39 agences en Ile-de-France et 100 conseillers à terme pour accueillir le public susceptible de mobiliser le service. »

Quels sont les atouts de Tingari en tant qu'opérateur du CEP en Ile-de-France ?

Tingari est un acteur de référence dans le conseil en Ressources Humaines qui détient une expertise sur l'ensemble des champs de la politique de l'emploi (bilan, accompagnement, transitions) et du conseil aux entreprises. Au cours des trois dernières années, nous avons accompagné 200 000 actifs en transition professionnelle. Nous sommes présents sur la totalité du territoire francilien depuis plus de 15 ans.

Au sein du Groupement Evolution, constitué sur l'Ile-de-France avec ID Formation, Catalys conseil et l'association CEP paritaire Ile-de-France, nous avons fait le choix de l'hyper proximité avec 39 agences et 100 conseillers à terme pour accueillir le public susceptible de mobiliser le service. Nous nous sommes inscrits dans la continuité avec les partenaires sociaux en Ile-de-France. Enfin, nous avons fait le pari de l'innovation digitale avec une plateforme qui permet de personnaliser l'information.

Combien d'actifs franciliens pensez-vous toucher ?

Le CEP est ouvert à tous les actifs, aux démissionnaires ainsi qu'aux indépendants. Selon nos premières estimations, nous pensons accueillir 75 000 personnes la première année, avec une progression jusqu'à près de 110 000 personnes en année 3.

Quelle est concrètement votre offre de service ?

Le dispositif repose sur trois piliers et le souci permanent de la proximité et de l'accessibilité : nous proposons à chaque francilien un point d'accueil physique à moins de 30 kilomètres de son lieu de travail ou de résidence en Ile-de-France, soit en moyenne 30 mn de transport ; un site emblématique entièrement dédié au CEP, dans le 18ème arrondissement de Paris, nous permet d'accueillir les bénéficiaires sur de larges plages horaires (8h-20h en semaine, 9h-13h le samedi) ; enfin, dans un second temps ; un bus itinérant parcourra les bassins d'emploi pour faire connaître le CEP et délivrer une prestation d'accueil, par exemple en zone rurale.

Notre offre de service consiste d'abord à faire connaître largement le CEP pour que tous les actifs, en particuliers les moins qualifiés, ceux qui sont en situation de handicap ou de fragilité, aient accès à leurs droits. Chaque bénéficiaire, accompagné par son conseiller, peut construire son parcours CEP personnalisé. Ce parcours tiendra compte de sa situation personnelle, de la réalité économique des bassins d'emploi visés, mais aussi de son potentiel et de ses envies.

Quel est le profil des conseillers en évolution professionnelle de Tingari ?

Les conseillers en charge du CEP disposent d'une expérience de 3 ans minimum, ou d'un an s'ils ont obtenu une certification de niveau 5 (anciennement III) dans le domaine de l'insertion ou des transitions professionnelles. Concrètement, ils disposent à la fois d'une expertise métier forte (maîtrise des outils et supports pédagogiques, réalisation de diagnostics et de préconisations), de qualités relationnelles éprouvées et la volonté de s'inscrire dans une mission d'intérêt général.

Quels sont vos partenaires sur le terrain en matière d'information des publics ?

Pour faire connaître largement le CEP, nous nous appuyons sur le relais des 300 000 adhérents et 60 000 élus de l'Association CEP Paritaire Ile-de-France, mais aussi sur Pôle emploi, l'Apec, les Maisons de l'emploi, les organismes de formation, les Opco, notre réseau d'employeurs... Nous allons également communiquer dès la fin février massivement en Ile-de-France dans les réseaux de transport et via la presse quotidienne : ainsi nous pourrions rapidement toucher 3 millions d'actifs salariés.

Comment s'articule votre offre avec celle des référents Services publics régionaux de l'orientation (SPRO) locaux ?

Très naturellement puisqu'en tant qu'opérateur CEP, nous avons de facto intégré la commission SPRO du Crefop. Nous travaillons d'ores et déjà avec les différents SPRO à des partenariats proactifs sur chacun des 25 bassins d'emploi d'Ile-de-France. Nous nous sommes engagés à garantir la continuité du service. La Cité des métiers du Grand Roissy-Le-Bourget en est un bon exemple. Le bassin compte près de 300 000 salariés et nous assurons, aux côtés des référents SPRO, une permanence hebdomadaire depuis le 27 février 2020.

Tags : [CEP](#) ^[1] | [Tingari](#) ^[2] | [actifs](#) ^[3] | [conseillers en évolution professionnelle](#) ^[4] | [Ile-de-France](#) ^[5]